



La campagne gravée

Informations pratiques

Accès

De Honfleur, empruntez la D579a via Equemauville et vers Pont l'Evêque. Empruntez ensuite la D579 sur 300m toujours vers Pont l'Evêque. Au carrefour, tournez tout de suite à gauche vers le Theil en Auge / Fourneville sur la D119. Dans le bourg du Theil en Auge, gardez votre véhicule en face de la petite mairie sur le parc de stationnement.

Bonne adresse

Bar - restaurant - Epicerie L'escale
(au départ du Theil en Auge)
Tél. : +33 (0)9 88 66 33 60

Produits fermiers

Ferme des parquets

1800 chemin des parquets
14 600 Fourneville
Tél. : +33 (0)2 31 89 50 85
jacques.gilles@nordnet.fr

Visite de la ferme et boutique sur place (cidre & poiré, pommeau, Calvados, pur jus de pomme et poire, autres produits cidricoles.

Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME HONFLEUR

Quai Lepaulmier
14600 HONFLEUR
Tél. +33 (0)2 31 89 23 30

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE BEUZEVILLE

52 rue Constant Fouché
27210 BEUZEVILLE
Tél. +33 (0)2 32 57 72 10

Numéros utiles

Météo



32 50

En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable



SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

circuit



13 km

3h30



Parcours moyen

Crédits Photo @Sylvain Guichard / Calvados Attractivité



Photos © DTIC Beuzeville



Pays d'Auge - Honfleur

La campagne gravée

Pratiques autorisées



Photos © D.Louis



Calvados Tourisme
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Départ du Theil en Auge

Balilage

bonne direction



changement de direction



mauvaise direction



La campagne gravée



Crédits photos : D. Louis



Crédits photos : L. Pilon

Pas à pas

D

Départ depuis le parc de stationnement devant la mairie. En plus de votre dépliant, vous pouvez consulter le panneau de départ au milieu du parc. Vous disposez également d'une table de pique-nique. Face à la mairie, longez la D119 sur quelques mètres puis tournez tout de suite à gauche vers le chemin de la forêt. Continuez tout droit sur 900m.

1

Juste après le haras, à l'orée de la forêt, tournez à droite. Poursuivez tout droit en longeant le grillage. Suivez le balisage jaune. Au bout de la ligne droite, dirigez vous vers la gauche puis vers la droite. Vous sortez de forêt par un chemin qui jouxte des prairies sur votre gauche. A l'issue, vous rejoignez le chemin Sainte Marie que vous conservez sur la gauche. Après le prochain carrefour, vous êtes à présent sur la commune de Fourneville et passez à proximité du site archéologique sur votre gauche. Continuer ce chemin jusqu'à la ferme du foyer. A la ferme, tournez à droite pour rejoindre et empruntez le chemin du foyer jusqu'à la route départementale (450m).

2

Longez prudemment la D119 sur 25m à gauche puis traversez la pour rejoindre le chemin des grosses pierres. A l'issue, dirigez vous vers la droite pour suivre un chemin de terre qui vous conduira à proximité du lavoir de Fourneville. En bas, poursuivez à droite sur le bitume, comme indiqué par la lame directionnelle. Continuez sur le chemin de la fontaine pendant 200m. Dans le virage dangereux, enfoncez vous dans les bois (chemin du milieu).



Crédits photos : Alain Leborgne

A la patte d'oie, suivre la lame directionnelle et gardez votre droite pour grimper légèrement sur un peu plus de 200m. Montez vers la droite et rejoignez le macadam (Chemin des parquets). Dirigez vous vers la gauche puis continuez tout droit jusqu'à la ferme des parquets. Tournez ensuite à droite puis à gauche. Une fois le panneau routier d'interdiction franchi, vous descendez dans les bois. En bas, au carrefour, suivez la lame et dirigez vous vers la droite.

3

Dans 250m, vous entrez sur le territoire de Genneville. Continuez tout droit jusqu'au prochain panneau d'interdiction routière. A ce carrefour, bifurquez vers la gauche. Continuez tout droit jusqu'à la D277, vous apercevrez l'orange sur votre gauche.

Prenez garde aux véhicules. Traversez à droite du pont de l'Orange en suivant la lame directionnelle. Vous empruntez le chemin du gué. Traversez le petit pont de bois. A la fin du chemin, en face de la source, tournez à gauche sur 50m puis montez sur votre droite.

Au carrefour des chemins, bifurquez vers la droite. De retour sur le bitume, conservez votre gauche. Continuez toujours tout droit via la rue du commerce et rejoignez le bourg. A la patte d'oie, tournez à droite et descendez vers le chemin du lagunage. Vous devriez avoir la station d'épuration sur votre gauche. En bas, tournez à gauche et grimpez légèrement. Tournez à droite sur la route du lavoir pendant 170m. Au prochain carrefour, bifurquez vers la gauche. Gardez la gauche pour emprunter ensuite le sentier du val.

4

De retour sur le goudron, au niveau de l'épingle, poursuivez votre randonnée vers la droite sur le chemin du lieu du val. Au bout, tournez à gauche puis à droite vers le chemin du Maharu. Continuez toujours tout droit jusqu'au prochain carrefour.

5

ATTENTION : La prochaine section du circuit est particulièrement difficile. Vous allez évoluer dans un chemin où la marche est ralentie par la présence de nombreux silex (100m) dus au ruissellement des eaux de surface. Si vous avez de bons souliers et n'êtes pas en présence d'enfants ou de personnes fragiles, poursuivez vers la droite sur le chemin de la planche Amiot. Attention à la descente. Une fois les silex franchis, grimpez vers la droite jusqu'à rencontrer la petite route.

6

N'allez pas sur le bitume et tournez à gauche en longeant les lisses en bois pour chevaux. Continuez tout droit puis à la prochaine intersection, tournez à gauche sur 70m. Tournez ensuite sur la droite, et rejoignez le chemin goudronné de Troussebourg.

Après 200m, dirigez vous vers la gauche dans le petit chemin ombragé. Continuez tout droit pendant 600m. Vous observerez une belle mare sur votre droite. Une fois sur la route du haras D277, tournez à gauche et rejoignez la D119 au carrefour. Engagez vous à gauche. Vous observerez l'église St Laurent sur votre droite. Encore quelques mètres tout droit et vous êtes arrivé au point de départ.



Crédits photos : Alain Leborgne

Légende



Départ



Pas à pas



Ca vaut le détour



Attention



Table de pique-nique



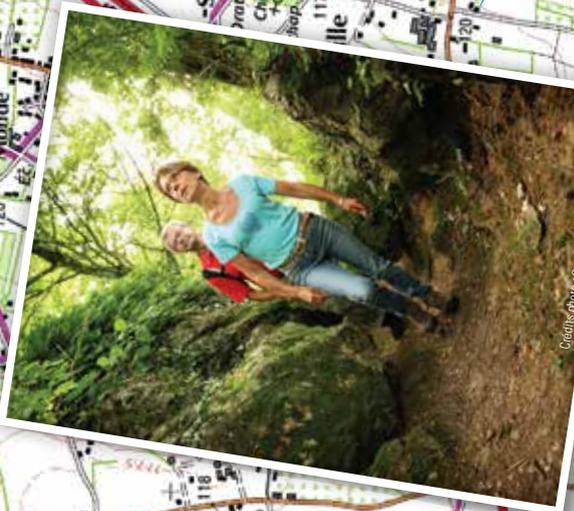
Commerces



Point d'eau



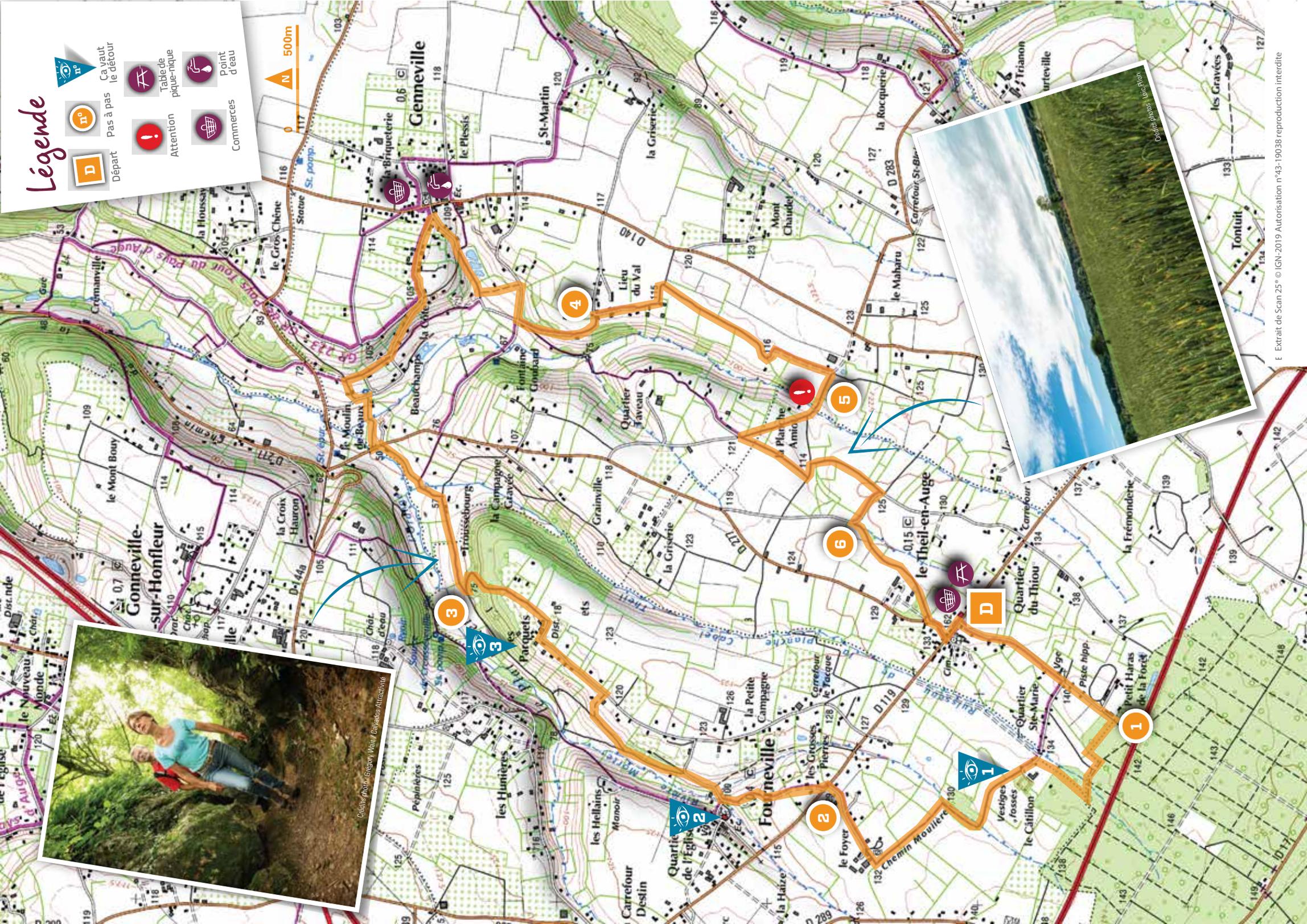
500m



Crédits photo: Gregory Wain / Dayzados Attractivité



Crédits photos: Lino Piron





La campagne gravée



Photos © D.Louis



Photos © CCPHB

Ça vaut le détour



Photos © RMN/Jean Schormans



Le fief du Câtillon

L'occupation humaine de ce secteur pourrait remonter à l'époque gallo-romaine. En effet, sur votre gauche se trouvent les ruines cachées d'un ancien fort gallo-romain. L'existence de ce petit château fortifié appelé le "Câtillon" est attestée depuis le XIII^{ème} siècle. Bien identifié sur la carte I.G.N., cet ancien petit poste militaire n'est malheureusement plus accessible. Il ne reste plus qu'un fossé et le socle.

A cet endroit, vous empruntez les vestiges d'une ancienne voie romaine, "la rue Moulière". C'est une des voies antiques remarquables de notre région qui reliait Pennedepie (Calvados) à Brionne (Eure) et par laquelle transitaient probablement les moules (mollusques). Les fouilles archéologiques (1991) confirment son parcours quasi rectiligne en notre département. Cette voie dallée, souvenir de la gourmandise romaine, a été mise en évidence par la présence de tuiles romaines et céramiques des II^{ème} et III^{ème} siècles après J.C. Dès le littoral, à l'embouchure du ruisseau de St Georges (Pennedepie), on découvre à 70-80cm de profondeur ces vestiges.

A proximité, 18 fosses dont certaines contenant des restes osseux ainsi que 2 urnes funéraires ont été découvertes et datées des I^{er} et III^{ème} siècles de notre ère.

Aujourd'hui, seules certaines portions sont restées rectilignes (carrefour destin, les grosses pierres, l'Eglise du Theil, Tontuit, la Gohaigne) et votre chemin sera du reste bien sinueux.



Le lavoir de Fourneville

Situé, sous l'Eglise Saint Pierre (XII^{ème} siècle), le lavoir communal concentre ici les eaux de la rivière Orange, non loin de sa source. Les constructeurs de l'époque (XIII^{ème} siècle) ont bâti une oeuvre à l'image d'un bateau, témoignant sans doute du passé maritime de cette petite rivière exoréique (qui se jette dans la mer). C'est vers les années 1960, date de l'adduction de l'eau potable que l'activité autour de ce lieu s'estompa au fil du temps.



Photos © Alain Leborgne



La ferme des Parquets

Cette toponymie s'explique d'après Monsieur Gilles (propriétaire exploitant), car dans les années 1800, toute la contrée sur les plateaux de Fourneville et du Theil en Auge était principalement utilisée pour la culture des céréales. A cela étaient combinés des petits élevages ovins qui servaient à entretenir les parcelles moissonnées, en atten-



Photos © Loïc Pilon

-te des cultures suivantes. Ces troupeaux étaient gérés en petits parcs, en "parquets", donnant ce nom au chemin d'accès, aux bois environnants et à la ferme.

Les vergers de pommiers et de poiriers autour de vous sont principalement plantés traditionnellement en "haute tige". Le "haute tige" est intéressant d'un point de vue écologique, car il limite les apports de produits phytosanitaires et de ce fait, maintient la biodiversité exceptionnelle des bocages normands.

Ce mode de culture permet la pâture des animaux du printemps jusqu'au mois d'août.

Ainsi, la régénération de l'herbe par l'animal apporte les sels minéraux aux arbres naturellement.

L'exploitation cidricole gère en parallèle, un troupeau de vaches laitières pour assurer cet équilibre entre les vergers, les pâtures et l'environnement naturel.

Les vergers sont taillés, le gui est coupé. Lorsqu'un pommier est planté, il est greffé pour recevoir la variété souhaitée (la production ne démarrera qu'après 6 ou 7 ans). Un pommier en haute tige peut vivre 70 à 80 ans. La présence des animaux permet d'entretenir une couverture herbeuse. Ceci sans apport de désherbant ni de pesticide ! De plus, les vaches contribuent à l'enrichissement des sols permettant le développement des arbres d'une façon optimale. Quelques semaines avant le début du ramassage des pommes, le verger est fermé aux animaux pour ne pas souiller le beau tapis vert obtenu. Ainsi ce dernier pourra s'étoffer jusqu'à devenir un bon matelas pour réceptionner au mieux les pommes mûres à point !